

MURS/CH/JPA/mars 2015

Lancement de MURS-IS (Intégrité scientifique)

Madame, Monsieur, Cher collègue,

En avril 2012, sur la suggestion d'un médecin et d'un chercheur de l'institut Curie, un séminaire a réuni, sur le thème de l'intégrité scientifique, des intervenants, français et étrangers, parmi lesquels Cédric Villani, Claudie Haigneré, Axel Kahn, Mélissa Anderson, Nils Axelsen, Stefano Simplici.... Un « inventaire » des atteintes à l'intégrité avait confirmé la réalité d'une situation préoccupante dans la plupart des pays, une tendance à l'aggravation du phénomène, et la diversité des attitudes adoptées face à de telles pratiques. Cela risque de compromettre la confiance dans la recherche et la crédibilité des chercheurs.

Trois ans plus tôt, en septembre 2009, Jean-Pierre Alix, membre du Conseil supérieur de la Recherche et de la Technologie, avait rendu un rapport sur ce sujet, inspiré par les travaux de l'OCDE et les conférences mondiales sur l'intégrité, et établi à la demande du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche. Ce rapport est resté sans suite.

Anne Fagot-Largeaut a, par son appartenance à l'Académie des sciences (comité "science, éthique, société » qu'elle préside depuis 2011) et au Collège de France, tenté à plusieurs reprises d'ouvrir la discussion sur l'intégrité scientifique parmi les académiciens et les professeurs au Collège de France.

La publication récente, en 2015, d'une Charte nationale de déontologie des métiers de la recherche, à l'initiative des grandes institutions de recherche et des universités, constitue un pas supplémentaire dans la prise en compte de l'intégrité scientifique comme constitutive des activités et des métiers de la recherche.

C'est dans ce contexte qu'en juin 2013, un groupe informel s'est constitué, dont les membres expriment les mêmes interrogations et les mêmes inquiétudes concernant les atteintes à l'intégrité. Ils partagent le sentiment qu'il est préférable d'agir face à de telles situations, plutôt que d'en nier ou d'en sous-estimer l'existence. Pour développer nos actions, il n'était pas souhaitable de créer une structure « ad hoc », et l'idée d'intégrer une structure existante a été retenue, à savoir le Mouvement Universel Responsabilité Scientifique, le MURS créé par le recteur Mallet puis présidé le professeur Jean Dausset.

Désormais nos actions vont pouvoir se développer, sous forme de rencontres thématiques, de colloques et de publications. Le premier colloque sera organisé par l'université de Bordeaux début 2016.

Une **réunion d'information se tiendra le 19 mai à préciser à 14h30 à l'Institut Henri Poincaré, salle 314 (vérifier l'affichage à l'entrée de l'Institut)**

L'ordre du jour comportera les points suivants :

- « Une progression lente en matière d'intégrité scientifique : Rapport Alix, tentatives à l'Académie des sciences, Charte nationale de déontologie (2014) ;
- « quelles actions sont prioritaires selon vous ? » Promotion, Prévention, Formation ;
- Première présentation du colloque intégrité scientifique au 1er trimestre 2016, à Bordeaux.

Par les responsabilités que vous exercez, par des faits et des situations dont vous avez eu connaissance, par vos échanges et vos réflexions sur ce thème, nous pensons que vous pouvez être intéressés par notre démarche et nous vous proposons de nous rejoindre. Avec nos très cordiales salutations,

Jean Jouzel

Claude Huriet

Cédric Villani

Merci de répondre au moyen du bulletin ci-dessous.

En remplissant ce document, vous pouvez (cocher une réponse) :

- exprimer votre intérêt pour nos actions, dont vous souhaitez être informé :

- adhérer et soutenir MURS-IS :

- Nom :

- Prénom :

- Fonction :

- Adresse :

- Tél :

- Mail :@.....

- Ci-joint un chèque de 40 euros (cotisation simple) ou plus (cotisation de soutien) au bénéfice du MURS.

Signature:

A adresser à MURS, Hôpital Saint-Louis - Avenue Claude Vellefaux - 75010 Paris